



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 octobre 2010
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 6408^e séance (privée) du Conseil de sécurité

**Tenue à huis clos, dans la salle du Conseil de sécurité,
au Siège, à New York, le jeudi 21 octobre 2010 à 11 h 15**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 6408^e séance, tenue à huis clos le 21 octobre 2010, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "La situation en Somalie".

Comme suite à la décision prise à la 6407^e séance, le Président a salué la présence de S. E. M. Yusuf Hassan Ibrahim, Ministre des affaires étrangères du Gouvernement fédéral de transition de la Somalie, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Comme convenu lors de consultations préalables, le Président a invité les représentants du Burundi et de l'Éthiopie, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, à participer à l'examen de la question.

Comme suite à la décision prise à la 6407^e séance, le Président a salué la présence de M. Ramtane Lamamra, Commissaire à la paix et à la sécurité de la Commission de l'Union africaine, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Comme convenu lors de consultations préalables, le Président a invité S. E. M. Pedro Serrano, chef par intérim de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

Les membres du Conseil, S. E. M. Yusuf Hassan Ibrahim, le représentant du Burundi, M. Ramtane Lamamra, M. Pedro Serrano, M^{me} Susana Malcorra, Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions, et le général de division Nathan Mugisha, commandant de la force de l'AMISOM, ont eu un échange de vues. »

